

Compte-rendu du Conseil d'École du mardi 4 novembre 2014

Le Conseil d'École s'est réuni le mardi 4 novembre à 18h30, en présence de M. VIGNON (maire), de Mme CORRE-DIVERRES (adjoite aux affaires scolaires), de Hervé GAUDIN (DDEN), de Claudine AUTRET (employée municipale), des enseignants et des parents d'élèves élus.

1- Elections du 10 octobre :

11 parents ont été élus (la liste reste affichée sur la vitre du bureau de direction). Le directeur regrette la faible participation des électeurs (81 votants sur 280 possibles : 29 % de participation contre 37,4 % l'an dernier).

2- Vote du règlement intérieur de l'école :

Après modification de certains passages, notamment le préambule, les nouveaux horaires faisant suite à la mise en place des rythmes scolaires, le PPMS et la charte de la laïcité en annexe, ce règlement est adopté à l'unanimité, il sera remis aux 142 familles de l'école avant la fin 2014 et lors des nouvelles inscriptions et figure sur le site de la commune. Pour le retrouver facilement, il suffit de taper : www.saint-urbain.com, puis rubrique Ecole/L'Ecole Communale/Règlement intérieur-Conseil d'Ecole.

3- Bilans de rentrée :

Au 2 septembre dernier, 204 élèves étaient inscrits pour 8 classes, sensiblement le même effectif que l'an passé.

Nolwenn Prigent assure le quart de décharge du directeur le mardi et quelques mercredis. Le quart-temps de Gaëlle Gourvès est assuré par Anne Jacolot le lundi jusqu'au mois de février. Frédéric Guennal assure un temps complet d'AVS en CP auprès de 2 élèves. Chantal Ramage est en congé de maladie depuis janvier dernier.

Au niveau municipal, de nouvelles personnes ont fait leur entrée dans l'école : Stéphanie Chertier et Camille Troublé à l'entretien des bâtiments, la cantine et la garderie. Depuis quelques semaines, Stéphane Liegaux a été embauché pour remplacer Maité Chailleu en congé de longue durée et restera jusqu'à la fin de l'année scolaire pour pallier les éventuelles absences.

4- Projets :

Les enseignants ont souhaité, comme l'an dernier, équilibrer le nombre des sorties, afin que chaque classe puisse profiter de celles-ci. Comme les années passées, le souci principal sera de limiter la participation financière des parents, (2 € environ), ceci ne pouvant bien évidemment se faire que grâce à la contribution de l'association des parents d'élèves (Animation Ecole). L'ensemble du projet se monte à environ 12 000 €. Rappelons que la municipalité aide également au transport des élèves (1200 €/an).

* Piscine : 2 classes concernées en période 3 (CM1 et CE2). Les séances se déroulent le mardi, du 3 février au 7 avril.

* Voyage scolaire (CM2) : 3 jours en Vendée (23 élèves concernés, du 24 au 26 juin 2015)

* Classe de mer (CM1) : elle a déjà eu lieu du 6 au 10 octobre

* Pratique théâtrale (CM2) : 16 heures d'intervention prévues de Frédéric Baron (Financement assuré par l'A.P.E.)

* J.M.F. (Jeunesses Musicales de France) : 3 séances pour les CE2, CM1 et CM2, une pour les CP et

CE1 et une pour les Maternelles (la CCPLD et les JMF financent une grande partie de celles-ci depuis 2 ans)

* Un projet musical autour de l'opéra pour les CM1, qui sera prolongé au 2ème trimestre avec l'aide de la Carène.

* A ces activités, viendront s'ajouter le festival du Court Métrage à Brest (4 classes : PS2-MS, GS, CE2 et CM1), une activité "Cinéma" pour les CP et CE1 (4 projections prévues à Plougastel), un spectacle de marionnettes à la salle Ty Kreisker pour les maternelles et les CP, des rencontres vocales (GS, CP, CE1, CE2 et CM2), des visites aux Capucins, ...

Le directeur demande aux enseignants de préciser sur les notes d'information adressées aux parents le montant de la participation de l'APE pour chaque sortie.

5- Rythmes Scolaires :

* Le fonctionnement est globalement positif malgré les absences cumulées de certains personnels communaux peu après la rentrée. La municipalité a réussi à faire face à la situation en utilisant les services de « Relais Travail » et grâce, surtout, à l'implication de nombreux élus. Un grand merci à eux.

Un première constatation : le personnel communal n'est pas vraiment formé à l'animation et la mise en place d'activités n'est pas toujours simple : il faut un peu de temps pour cela !

Au cours de la seconde période, nous pensons que des ateliers plus élaborés pourront être proposés aux maternelles.

La fréquentation des ateliers le vendredi se situe à plus de 80%.

* L'affichage des ateliers se fait actuellement sur les vitres des classes. Un parent d'élève évoque la possibilité d'une information similaire au niveau de la garderie, mais cela reste à étudier car le nombre de fiches à apposer est conséquent et la place réduite.

6- Questions diverses :

* Conseil d'enfants : voir le compte-rendu affiché .Les nouveaux élus et leurs suppléants sont :

CP : Jody Perouas et Thomas Lannuzel (Anaïs Péga et Loïc Crenn)

CE1 : Liham Boulay et Noémie Cumunel (Chloé Cosmao et Owen Le Calvez)

CE2 : Louane Soares et Briec Corbé (Erell Kervévan et Timéo Geulin-Loevenbruck)

CM1 : Marion Péga et Ryan Ryder (Mathis Reboul-Ollierou et Cali Quirici)

CM2 : Romane Wanecq et Noémie Lemétayer (Thomas Cadiou et Bastian Colombel)

* Comme tous les ans, 2 parents sont requis pour assister aux commissions de restauration du SIVURIC qui ont lieu 2 fois par an (Christelle CUMUNEL et Anne-Cécile LE CALVEZ se proposent pour cette année)

* Le nouveau règlement intérieur des temps périscolaires est présenté par Mme CORRE-DIVERRES : il tient compte des nouveaux rythmes scolaires et sera appliqué également par tous les intervenants des TAP.

PROCHAIN CONSEIL : Mardi 3 mars 2015 à 18h30